



CAP « Tableau d'avancement à Attaché hors classe -TA AAHCE 2016 » des Attaché-e-s des MEEM/MLHD du 21 septembre 2016

Déclaration des élu-e-s CGT

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,
Chèr-e-s Camarades,

La vision d'un mur en construction aux portes de Calais est indigne du pays des droits de l'homme et ce mur ne pourra rien face à des hommes prêts à tout, au péril de leur vie, pour traverser vers l'Angleterre.

La CGT dénonce la complicité du gouvernement s'abritant avec lâcheté derrière une décision de l'Angleterre et les contradictions avec l'annonce de l'évacuation du camp de réfugiés présentée comme "la" solution au problème.

Durant l'été, la poursuite de la lune de miel entre le gouvernement et le MEDEF s'est traduite par la décision de la ministre du travail de répondre favorablement au recours de la direction d'Air France, autorisant celle-ci à licencier un délégué du personnel CGT suite à l'affaire dite de « la chemise », contre l'avis motivé de l'inspection du travail.

Après la condamnation à des peines de prison ferme des salariés de Goodyear, la chasse aux sorcières continue contre celles et ceux qui luttent et contestent des réformes anti-sociales et les annonces ou décisions désastreuses pour l'emploi, prises notamment dans des entreprises où l'Etat est actionnaire comme chez Alstom.

La CGT appelle à une journée de mobilisation le 27 septembre pour dire "stop à la répression et à la criminalisation de l'action syndicale".

La rentrée sociale de septembre a aussi été marquée par une nouvelle mobilisation contre la mise en application de la loi El Khomri passée en force mais rejetée par plus de 70 % des français.

Comme dans les entreprises privées, les questions de l'emploi et de pouvoir d'achat sont au cœur des préoccupations des salariés de la fonction publique et ce ne sont pas les prévisions concernant le budget 2017 qui vont les rassurer avec la poursuite des suppressions de postes, l'augmentation famélique de la valeur du point d'indice et le gel annoncé des enveloppes catégorielles.

La CGT qui continue de demander l'abrogation du RIFSEEP auprès de la ministre de la fonction publique mais refuse le gel indemnitaire imposé aux agents, constate qu'aux MEEM/MLHD, le retard pris dans la publication de la note de gestion pour 2016 risque d'être préjudiciable aux personnels administratifs A, B et C qui ont vu leur situation modifiée, notamment en cas de mobilité, d'entrée dans une nouvelle catégorie ou de changement de grade.

Elle exige qu'un état des lieux partagé soit effectué dans chaque service, avec les représentants des personnels avant la mi-octobre, afin d'identifier les situations qui nécessitent un abondement sur les salaires de décembre 2016.

Les agents de catégorie C et B (corps à gestion déconcentrée) sont traités de façon disparate selon les PSI de rattachement, en l'attente de directive nationale précise : référence ou non à

la PFR pour les B (augmentation ou non du montant de référence si changement de grade ou de catégorie) ou application ou non pour les C notamment, d'un gel se limitant à reconduire le montant global de 2015 avant la promotion des agents.

Qu'en est-il pour les attachés en gestion centralisée (nouveaux entrants dans le corps ou ayant changé de grade) par la DRH/GAP ?

La CGT n'admettra aucune baisse de rémunération sur les salaires de décembre et, demande que l'enveloppe d'1 million d'euros annoncée sur 2016 pour la mise en place du RIFSEEP et non reportable, soit entièrement redistribuée aux agents sous forme d'une prime exceptionnelle en décembre.

Concernant la gestion désastreuse du « plan de requalification » pourtant annoncé comme « un engagement phare » de la ministre, la CGT demande des explications et des garanties quant à la validation par Bercy et la fonction publique du concours interne d'accès à attaché et ses 200 postes prévus en 2017. A quelle date et avec quelle préparation ?

Plusieurs décrets ont été publiés depuis le 14 juin relatifs à la nouvelle grille de CAEDAD applicable dès le 17 juin 2016, aux conditions d'éligibilité pour l'accès au 3ème grade d'AAHCE par TA à partir de 2017 et à la mise en œuvre du PPCR (parcours professionnels, carrières, rémunérations) pour les attachés de 2017 à 2020.

Les modifications, plus favorables aux agents, doivent être rapidement expliquées aux services et aux harmonisateurs pour les propositions 2017 car, malgré les fiches d'information de la DRH, certains continuent à proposer des agents non éligibles comme on va le voir encore aujourd'hui.

La CAP de ce jour, convoquée exceptionnellement suite à la demande unanime des élu-e-s de reporter l'examen des propositions pour le TA 2016 d'accès à AAHCE, prévu le 23 juin 2016, se tient avec 14 dossiers complémentaires remontés des services suite à la relance effectuée auprès des harmonisateurs.

La CGT fait le constat de l'hétérogénéité de traitement des attachés selon le service ou l'établissement public où ils sont affectés quant à l'éligibilité de leurs fonctions sans cohérence avec le niveau de responsabilités exercées.

La montée en charge progressive du nombre de nominations dans le 3ème grade devrait atteindre la saturation prévue statutairement de 10 % du corps soit 280 postes en 2017.

Il est donc nécessaire d'examiner à la fois le parcours des agents, le droit à la reconnaissance de ce parcours pour ceux qui sont en fin de carrière sans pénaliser ceux qui ont pu accéder au principalat plus jeunes et exercent malgré tout depuis plusieurs années des fonctions éligibles et en veillant également à assurer un renouvellement du flux de promotion dans les prochaines années.

Cet exercice se heurte aujourd'hui à l'incohérence et au manque de transparence de la gestion de l'emploi fonctionnel de CAEDAD et du 3ème grade d'AAHCE, entraînant des doublons, des freins à la mobilité et des incompréhensions des agents et des services.

Par ailleurs, nous aimerions avoir un peu de visibilité sur l'évolution de la DRH et notamment de GAP et de MGS et connaître l'identité de nos interlocuteurs dans ces 2 sous-directions en cette période de transition.

Enfin, comme cela avait été exprimé lors de la rencontre avec le président de la CAP en juillet, la CGT renouvelle la demande intersyndicale des élu-e-s à la CAP de l'organisation d'une réunion avec madame la Secrétaire Générale des MEEM/MLHD concernant la politique ministérielle de gestion des cadres et la situation des attachés qui subissent de plein fouet la concurrence inter-corps, notamment dans le cadre des réorganisations et des fusions de services où les postes de 3ème niveau et/ou éligibles à l'emploi fonctionnel sont à « géométrie variable » selon les services.

Les élu-e-s CGT à la CAP des attaché-e-s des MEEM/MLHD

Jocelyne Pelé

Marie-Christine Van Marle

CAP AAE – 21 septembre 2016 – TA attaché hors classe 2016

Harmonisateur	Nom Prénom	Service (situation au 01/01/2016)
MIGT Paris	ANFRAY François	DREAL Normandie
	DEMAY Arnaud	DRIEA
	DENISSE Lydie	DDT Eure
	GERY Gina	DDCS Essonne
	GOURAUD Luc	DRIEA
	LIEVEN Véronique	DIR Nord
	PERCHAUD Véronique	DRIHL
	THOUMY FANGET Paule	DREAL Nord-Pas-de-Calais
MIGT Rennes	PETITGUYOT Jérôme	DIRM NAMO
	QUEILLE Nicole	Préfecture Côtes d'Armor
MIGT Bordeaux	BARRIERE-GRIAS Sylvie	DREAL Poitou-Charentes
	PANCHAUD Marie-Christine	DIRM Sud Atlantique
MIGT Marseille	DRIGET Marie-Pierre	DREAL Languedoc-Roussillon
	NAPPEY Pascal	DDCS Gironde
	TROIVILLE Laurent	DREAL Midi-Pyrénées
	VRIGNAUD David	DDTM Gard
MIGT Lyon	CHARVOZ Catherine	DDCS Isère
	GUERAND Christine	DDT Haute-Savoie
	LABORDE Eric	Ville de Bourg-en-Bresse
	LEMAIRE Gilles	DREAL Bourgogne-Franche-Comté
	MOREL Pierre	DDT Puy-de-Dôme
	TREMPIL (BRENNE) Cécile	Montélimar Agglomération
MIGT Metz	AUDINOT Gérard	DDT Meuse
MIGT Outre-Mer	BOZZI François	Ministère de l'Intérieur
CGEDD	PEUVOT Lorette	Comité d'histoire ministériel
DGALN	LADIK Anne-Catherine	DGALN/SAGP
DGEC	ECARNOT Anne-Sophie	DGEC/SAGS
	LAFARGE Claire	DGEC/SAGS
DGITM	DESBOIS Agnès	DGITM/DAM
	LASSERRE Sabine	DGITM/DIT
DML	COLONNA d'ISTRIA Dominique	DML
SG	HARIZANOS Annick	SG/DAF
	LARIVE Thierry	SG/DRH
IGRH TTM	LAPLANTE Pascal	STRMTG
	VANOVERSCHELDE Hervé	ENIM
IGRH Autres secteurs	ADAM Pascal	Ministère de la Justice